

N° 22

# JOURNAUX

## DE LA

### CHAMBRE DES COMMUNES

### DU CANADA

OTTAWA, LE VENDREDI 2 FÉVRIER 1973

Onze heures du matin

**PRIÈRE**

M. Leblanc (Laurier), du Comité permanent des prévisions budgétaires en général, présente le premier rapport dudit Comité, dont voici le texte:

Conformément à son Ordre de renvoi du lundi 8 janvier 1973, le Comité a étudié le Budget supplémentaire (A) pour l'année financière se terminant le 31 mars 1973 et le recommande à l'approbation de la Chambre.

Un exemplaire des procès-verbaux et des témoignages s'y rapportant (*fascicules n° 1 à 9 inclusivement*) est déposé.

(*Les procès-verbaux et les témoignages joints audit rapport sont enregistrés à titre d'Appendice n° 2 aux Journaux*)

M. Trudeau, membre du Conseil privé de la Reine, dépose sur la Table.—Copies de la correspondance adressée au Premier ministre du Canada, au sujet des Jeux olympiques de 1976; (1) lettre, en français et en anglais, en date du 1<sup>er</sup> février 1973, de M. C. O. R. Rousseau, Président et Commissaire général du comité organisateur; (2) lettre, en français et en anglais, en date du 1<sup>er</sup> février 1973, de Son Honneur le maire de la ville de Montréal; (3) lettre, en français et en anglais, en date du 31 janvier 1973, du Premier ministre de la province

de Québec, M. Robert Bourassa. (Document parlementaire n° 291-5/34).

Du consentement unanime, il est ordonné,—Que ledit document soit imprimé en appendice aux *Débats* de ce jour.

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture et renvoi au Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques du Bill C-3, Loi modifiant la Loi sur l'expansion des exportations.

M. Gillespie, appuyé par M. MacEachen, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois et déféré au Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques.

Il s'élève un débat;

(*A quatre heures de l'après-midi, appel des affaires inscrites au nom des députés, suivant les dispositions de l'article 15(4) du Règlement.*)

(*Avis de motions*)

M. Hurlburt, appuyé par M. Hellyer, propose,—Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait